



3 éléments indispensables à une discussion sur **le futur de la gouvernance des intercommunales.**



1

Une distinction claire entre les intercommunales

Différents types :

	PARTICIPATION DES COMMUNES	NOMBRE DE COMMUNES
Type A	Directe	10 communes ou moins
Type B	Directe	Plus de 10 communes
Type C	Indirecte	/

+ différenciation en fonction du type d'activités, des sources de financement et de l'environnement de marché

2

Un modèle de gouvernance optimal pour chaque type d'intercommunale

Soutenir chaque type d'intercommunales à l'aide d'un cadre de gouvernance adapté :

- Type A** Pas de grands changements requis en termes de gouvernance, seulement quelques adaptations nécessaires + sensibilisation et analyse.
- Type B** Un autre cadre de gouvernance est nécessaire, tenant compte de leur taille et de leurs défis
Ex : installation d'un organe actionnarial
- Type C** Nécessité de porter un nouveau regard sur ce type d'intercommunales. Pourquoi ne pas faire un parallèle avec les sociétés cotées et respecter le principe du « appliquer ou expliquer » ?
*Ex : Ce type d'intercommunales requiert des règles de concurrence équitables.
Comment les pouvoirs publics peuvent-ils s'assurer qu'il n'y ait pas de concurrence déloyale ?*

3

Repositionnement de principes essentiels de gouvernance

Principes qui nécessitent une attention particulière dans le contexte intercommunal :

- Rôle et valeur ajoutée des organes
- Délégation de pouvoirs
- Composition du conseil d'administration
- Organisation du conseil d'administration
- Rémunération
- Transparence



GUBERNA

INSTITUUT VOOR BESTUURDERS

INSTITUT DES ADMINISTRATEURS